

## FICHE DE POSTE

### DIRECTEUR ECOLE ELEMENTAIRE EMILE ROUDAYRE - PERPIGNAN CIRCONSCRIPTION PERPIGNAN 2

|                        |   |
|------------------------|---|
| <b><u>Missions</u></b> | <p>Sous l'autorité de l'IEEN de circonscription et dans le cadre du projet d'académie, le directeur de l'école élémentaire de la commune concernée développe et facilite la mise en œuvre du projet de l'école, exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations et compétences à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.</p> <p>Le cadre réglementaire fixant ses compétences est celui du référentiel métier paru le 7 décembre 2014.</p> <p><u>Les objectifs sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer le lien école-familles, établir des relations de confiance et maintenir un climat scolaire serein.</li> <li>➤ Faciliter la réussite de chaque élève.</li> <li>➤ Contribuer à maintenir la stabilité de l'équipe.</li> <li>➤ Favoriser l'égalité des chances.</li> <li>➤ Établir des relations de confiance avec la communauté éducative élargie.</li> <li>➤ Travailler en lien avec les équipes du périscolaire.</li> </ul> <p>Le directeur de l'école est chargé de la liaison avec le collège et de la cohérence du parcours des élèves. Il participe au conseil écoles-collège et aux instances d'harmonisation.</p> <p>Ces objectifs impliquent des innovations en matière de pédagogie, de vie scolaire et de gestion des ressources humaines (pilotage pédagogique et administratif).</p> |
| <b><u>Profil</u></b>   | <p>Pour assurer efficacement ces missions, de solides compétences pédagogiques ainsi que des connaissances du fonctionnement du système éducatif sont requises.</p> <p>À cet effet, le directeur devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Montrer des qualités d'écoute, d'analyse et d'anticipation.</li> <li>➤ S'inscrire dans un travail pluridisciplinaire, pluri catégoriel et collégial.</li> <li>➤ Savoir utiliser ses capacités à animer des réunions de travail et à fédérer les différentes initiatives de l'équipe pédagogique de l'école et des différents partenaires.</li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b><u>Qualifications requises</u></b></p> | <p>Peuvent faire acte de candidature les enseignants du 1<sup>er</sup> degré inscrits sur la liste d'aptitude des directeurs.</p> <p>Une expérience d'enseignement diversifié est souhaitée ainsi qu'une expérience de la direction d'école, une maîtrise des outils et techniques informatiques est requise et une expérience dans les champs de la formation sera appréciée.</p>               |
| <p><b><u>Contraintes du poste</u></b></p>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Il devra faire preuve d'une grande disponibilité.</li> <li>⇒ Il sera conduit à travailler dans un cadre partenarial en étroite collaboration avec l'IEN et l'équipe de circonscription.</li> <li>⇒ Il mènera un travail de coordination avec l'ensemble des partenaires et plus précisément dans le cadre du quartier politique de la ville.</li> </ul> |
| <p><b><u>Cadre général</u></b></p>           | <p>Poste de directeur bénéficiant d'une demie-décharge d'enseignement.<br/> École élémentaire à 9 classes.<br/> École comptabilisant près de 200 élèves et 14 professeurs.<br/> ULIS rattaché à l'école.</p>   |
| <p><b><u>Régime indemnitaire</u></b></p>     | <p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de directeur en réseau d'éducation prioritaire (REP+).</p>  |

**Contact : secrétariat de Mme CONDAMIN – IEN P2**  
04 68 66 28 42 / [ce.ien66perpignan2@ac-montpellier.fr](mailto:ce.ien66perpignan2@ac-montpellier.fr)